



Bulletin

Édition no 2 juin 2016

ASA – Association Suisse des Aînés

AHV-Plus – L’initiative de l’USS au banc d’essai

Margareta Annen-Ruf, Rédactrice de l’ASA

Lors de la Conférence des Présidents de l’ASA du 26 avril 2016 à Zurich, les participants s’informèrent de l’initiative AVS-Plus de l’Union Syndicale Suisse (USS), qui exige une augmentation de 10 pour cent des rentes AVS. Le peuple aura à se prononcer en septembre 2016.

L’AVS est la prévoyance vieillesse la plus avantageuse.

Dans son intervention, Rolf Zimmermann, Coprésident de la Commission des Retraités de l’Union Syndicale Suisse (USS) présenta les raisons pour un Oui à l’Initiative AVS-Plus. Avec des faits et des chiffres, il montra que l’AVS est le plus important revenu pour 2/3 des personnes âgées, en particulier pour les femmes, et, pour lesalarié ordinaire, la prévoyance vieillesse la meilleure marché. L’initiative demande une augmentation de 10 pour cent des rentes, fournit immédiatement à toutes les retraitées et à tous les retraités une augmentation en moyenne de Fr. 200.– aux personnes seules et de Fr. 350.– aux couples. Cela diminue la dépendance aux prestations complémentaires (PC). De plus Zimmermann indiqua que le mandat constitutionnel, selon l’art 112 (Loi sur l’AVS), resp. l’article



Rolf Zimmermann, Coprésident de la Commission des Retraités de l’Union Syndicale Suisse (USS) : Sans AVS, les enfants devraient davantage aider leurs parents.

113 (AVS et LPP) demandant dans la vieillesse le maintien de manière appropriée du niveau de vie antérieure ne correspond pas à la réalité. 300 000 personnes âgées vivent en dessous du seuil de pauvreté, 200 000 ainsi que chaque deuxième personne dans les EMS reçoivent des prestations complémentaires. De plus, selon Zimmermann, seulement 22 pour cent des retraitées et 34 pour cent des retraités ont un troisième pilier.

Pour l’orateur, l’AVS a également la meilleure relation coût-prestation: alors qu’une rente maximale de couple (Fr. 3500) coûte 460 000 francs, une rente analogue de la caisse de pensions coûte 810 000 francs. De plus, les nouvelles rentes

des caisses de pensions ont une tendance à la baisse.

Bien que Zimmermann ne nie pas l’évolution démographique – espérance de vie en augmentation, taux de fécondité en diminution –, l’AVS n’est pas victime d’un «collapsus», indiqua-t-il. De plus l’orateur releva que sans l’AVS les enfants devraient davantage aider leurs parents. Parmi les raisons pour lesquelles l’AVS est dans une situation, qu’il qualifia même de géniale, est due au fait qu’entre autres, davantage d’employés ont des salaires plus élevés et que l’AVS ne varie pas en fonction des «marchés», mais est indépendant de la recherche coûteuse du profit des banques et des assurances. Zimmermann considéra

TABLE DES MATIÈRES

AHV-PLUS – L’INITIATIVE DE L’USS AU BANC D’ESSAI	1–2
EDITORIAL	2
L’ÉQUILIBRE EN MARCHANT	3
CONGRÈS DE L’ASSOCIATION SUISSE DES AÎNÉS (ASA)	4
FORUM 2016 AAL À ST GALL	4
AGENDA	4
IMPRESSUM	4

EDITORIAL



Ulrich Brügger, Directeur de l'ASA

Chère lectrice, cher lecteur

Davantage que le passé, le futur m'intéresse car je compte y vivre (Albert Einstein).

Cette situation est certainement d'actualité à notre époque. L'incertitude entourant la prévoyance vieillesse devient toujours plus importante. Différents facteurs nous procurent l'apparition de sentiments désagréables. Les jeunes tremblent pour leur capital de prévoyance, les seniors craignent pour leurs rentes. Les caisses de pension ne savent plus comment investir leurs capitaux, afin de pouvoir atteindre les rendements prescrits. Cela nous coûte beaucoup d'argent. Avec l'initiative AVS-Plus, les syndicats exigent une amélioration unilatérale pour les bénéficiaires actuels de rentes. La réforme «Prévoyance vieillesse 2020» propose une augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes. Cette mesure et d'autres devraient assurer la sauvegarde de la prévoyance. Les opinions divergent grandement. Mais un aspect est clair: la pérennité de nos institutions sociales doit figurer au premier plan. Il devra y avoir un compromis. Des concessions des deux côtés conduiraient au succès. Dans tous les cas, des solutions peut-être impensables actuellement devraient être discutées. Avec le thème du Congrès «Vieillesse, sécurité des rentes, solidarité intergénérationnelle», l'ASA s'efforce de fournir une contribution. Alors rendez-vous le 1^{er} septembre au Congrès à Einsiedeln!

comme positif le fait que le Conseil des Etats, dans le paquet de réformes «Prévoyance vieillesse 2020» ait biffé différentes détériorations. Mais le Conseil national menace à nouveau avec la «massue de réductions». L'initiative, la première depuis 1975 qui propose une augmentation des rentes, est bon marché et permet à la majorité des personnes âgées et jeunes une vieillesse digne.

Consolider l'AVS plutôt que la mettre en danger

Ulrich Brügger, Directeur de l'ASA, exposa lors de sa présentation pourquoi refuser l'initiative. De plus, il constata que, conséquence de l'évolution démographique, l'AVS en 2014 a davantage dépensé qu'encaissé. Cela parce que d'une part, le taux de natalité depuis des décennies est faible et que les retraitées et retraités actuels deviennent toujours plus âgés d'autre part. Ce dernier aspect est certes réjouissant, mais cela implique qu'une rente AVS doit être payée durant davantage d'années. En regard des années fortes en natalité des cinquantenaires et sexagénaires, la génération des «baby boomers», arrive à l'âge de la retraite lors de la prochaine décennie et que dans le même temps toujours moins de jeunes entrent sur le marché du travail, il manquera annuellement jusqu'en 2030, sans mesures adéquates, environ 7,5 milliards de francs dans le pot de l'AVS, indiqua Brügger.

Mais si maintenant toutes les retraitées et tous les retraités devaient recevoir 10 pour cent de plus d'AVS,

selon le principe de l'arrosoir, jusqu'en 2030, l'AVS devraient verser, en plus des 7,5 milliards qui manquent actuellement sans initiative, encore annuellement 5,5 milliards. Il en résulterait un trou de 13 milliards, que nous devrions combler année après année. Brügger considère que simplement reporter ces coûts sur les jeunes, est une mesure à court terme et injuste, en particulier du fait qu'actuellement davantage de jeunes familles sont touchées par la pauvreté que les retraités.

Brügger rappela également que l'AVS est la plus grande oeuvre sociale solidaire de Suisse, où les personnes qui gagnent beaucoup paient davantage, du fait des montants salariaux fixes, qu'elles ne recevront de rentes. Elles contribuent ainsi principalement aux rentes des personnes âgées, qui sont moins bien loties financièrement. Cela est correct ainsi. Par contre l'initiative pourrait avoir des conséquences absurdes pour les personnes ayant de bas revenus, car alors leurs prestations complémentaires pourraient disparaître, comme d'ailleurs les réductions de primes pour les caisses maladie et autres rabais. C'est pourquoi l'initiative est une mauvaise solution pour aider les personnes avec de faibles rentes. Pour garantir à long terme l'AVS, nous avons besoin d'une réforme globale de la prévoyance vieillesse et non pas d'une augmentation forfaitaire de rentes pour tout le monde. A la suite des exposés eut lieu une discussion animée sur le pour et le contre.

Non à l'initiative AVS-Plus

Ulrich Brügger: Le Comité de l'ASA avait déjà décidé auparavant de rejeter l'initiative AVS-Plus. Etant donné qu'au moment de la Conférence des Présidents, la date de la votation n'était pas encore définitivement fixée, aucun mot d'ordre ne fut décidé. Les participants à cette réunion étaient d'avis que cette votation isolée préalable serait incompréhensible et n'était pas concevable pour l'ASA. L'avis était que d'abord la solution du Parlement pour la réforme des rentes 2020 devait être mise sur la table, avant que l'initiative AVS-Plus ne soit soumise au peuple. La date de la votation est maintenant connue: ce sera le 25 septembre 2016. Pour des raisons légales, le Conseil fédéral était tenu de fixer la date de la votation, car les débats au Parlement étaient terminés. L'ASA considère cette situation comme très dommageable. Le Comité recommande maintenant, comme décidé au préalable, de rejeter l'initiative.

L'équilibre en marchant

Selon le Bureau de prévention des accidents (bpa), davantage de personnes sont victimes d'une chute, ou décèdent de ses suites, que d'un accident de la circulation. Les personnes de 65 ans et plus sont particulièrement en danger. C'est pourquoi le bpa et Pro Senectute Suisse ont lancé la campagne «L'équilibre en marche».



Selon la statistique 2012 des accidents établie par le Bureau de prévention des accidents, 2266 personnes décédèrent des suites d'un accident non professionnel. Plus précisément, 1881 (83 pour cent) dans leur habitat et durant les loisirs, 285 (13 pour cent) dans la circulation routière et 100 (4 pour cent) en pratiquant un sport. Les blessés lors d'accidents non professionnels sont environ 1 million par année. Plus de la moitié des accidents, concrètement 560 000 ou 54 pour cent, ont eu lieu dans l'environnement de l'habitat et des loisirs, 38 pour cent lors d'activités sportives et 8 pour cent dans le trafic. Parmi les accidents – le plus fréquemment à domicile, dans le jardin et durant les loisirs –, environ 280 000 personnes chutent chaque année, dont environ 83 000 sont âgées de plus de 65 ans. La statistique montre également

que la plupart des accidents à domicile a lieu lors des travaux ménagers (cuisine et nettoyage), de l'entretien de la maison et de jardinage ou lors de travaux de bricolage. Dans la vieillesse, une chute a souvent de graves conséquences, comme une fracture de la hanche. Mais également des blessures plus légères, par exemple une commotion cérébrale, une fracture du poignet ou d'une épaule, s'accompagnent souvent d'une diminution de la qualité de vie. La crainte d'une nouvelle chute diminue le rayon de déplacement et, de la sorte, réduit également l'environnement social et sociétal. Lors de chutes graves, il en résulte souvent l'admission dans un EMS ou un établissement de soins ou alors une assistance intensive à la maison. Mis à part le fait de la souffrance humaine pour les concernés et pour leurs proches, les chutes de seniors provoquent, selon le bpa, des coûts de 1,6 milliard de francs pour la guérison et les soins. Les coûts totaux pour l'économie nationale sont estimés par le bpa à environ 6,8 milliards de francs.

Les chutes sont évitables

Il y a différentes raisons – ou risques –, souvent il y en a plusieurs, pour lesquelles les personnes chutent. En particulier dans la vieillesse, se sont surtout des déficits dans la force, la marche et



l'équilibre. D'autres risques de chutes sont à rechercher dans l'habitat ou dans l'environnement domestique. C'est pourquoi la conception d'un espace public sans obstacles et d'appartements, respectivement des espaces intérieurs, sans barrières est dans l'intérêt de tous.

Mais cependant les risques propres aux personnes concernées ne devraient pas exister, même durant la vieillesse. Des études ont démontré qu'un entraînement régulier à l'équilibre corporel et musculaire diminuait le risque de chutes. Un entraînement de musculation ciblé pour les personnes âgées amène jusqu'à 174 pour cent d'augmentation de la force maximale et explosive du muscle de la jambe. Des exercices pour l'équilibre donnent déjà des résultats après 6 semaines. Les enquêtes les plus récentes montrent de plus que la participation à des exercices par groupes dirigés par des spécialistes permettent des améliorations significatives de la force et de l'équilibre. Également un entraînement réalisé de manière sérieuse et professionnelle à la maison, peut amener des améliorations de certains paramètres.

La campagne «L'équilibre en marche», soutenue par la Ligue suisse contre le rhumatisme, Promotion Santé Suisse et physioswiss, incite dames et messieurs à davantage de mouvements dès le milieu de la vie.

Sur www.equilibre-en-marche.ch vous trouverez des vidéos pour des exercices, du matériel photographique et des fiches d'information.

(résumé du communiqué de presse établi par Magareta Annen).

Congrès de l'Association Suisse des Aînés (ASA)

Ulrich Brügger, Directeur de l'ASA

Combien de temps durera encore la solidarité intergénérationnelle?

Des nuages gris s'amoncellent sur notre prévoyance vieillesse. Les adultes jeunes ne sont pas certains de pouvoir à leur tour bénéficier des institutions de prévoyance. Les adultes aînés craignent pour leurs rentes. Ces dernières pourront-elles encore être payées dans le cadre habituel ou seront-elles bientôt réduites?

Pour ces raisons, le Congrès 2016 de l'ASA est placé sous le thème «Vieillesse, sécurité des rentes, solidarité intergénérationnelle». Les trois grands défis de la prévoyance vieillesse suisse sont l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement de la population et les bas taux d'intérêt. Les rendements financiers, pouvant être obtenus actuellement sur les marchés financiers ne permettent plus de maintenir les promesses de prestations. Les réformes politiques n'avancent pas vraiment. Les opinions divergent grandement. Lors de notre Congrès, nous aimerions apporter un peu de clarté dans cette incertitude et nous informer sur les

défis actuels, auxquels nous sommes confrontés avec la prévoyance vieillesse. A cette occasion, des réformes et modèles apparemment peu réalistes actuellement seront également discutés. Le thème «Vieillesse, sécurité des rentes, solidarité intergénérationnelle» concerne les jeunes et les seniors. C'est pourquoi nous tenterons de donner également la parole à la plus jeune génération.

Monsieur Jérôme Cosandey de Avenir Suisse contribuera à ce que les questions posées soient discutées de manière controversée. Avec des représentants de la politique et de l'économie nous pourrions avoir une discussion ouverte.

Le Congrès aura lieu le **1^{er} septembre 2016 au Centre de congrès Zwei Raben à Einsiedeln.**

Vous trouverez des informations supplémentaires sur notre site Internet. www.seniorenfragen.ch.

Alors à bientôt à Einsiedeln!

Forum 2016 AAL à St Gall

Communiqué de presse: Avec le Forum AAL, un congrès international spécialisé de haut niveau se tiendra à St Gall. Le Forum AAL (Active and Assisted Living) est avec environ 800 participants, la plus grande plate-forme européenne pour la communauté AAL et aura lieu déjà pour la 8^{ème} fois.

La manifestation présente des réalisations et prestations technologiques, qui simplifient la vie des personnes âgées et augmentent leur qualité de vie. De nombreux développements exposés sont prêts à être commercialisés et sont à la recherche d'investisseurs et de marchés. Le fait que notre société est au devant d'un vieillissement, ouvre aux innovations AAL un marché intéressant et en continuelle croissance.

Les partenaires pour l'organisation du Forum 2016 AAL sont la Haute Ecole Spécialisée de St Gall et Olma Messen St Gall en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et l'association AAL européenne.

Les entreprises, associations, institutions ou personnes individuelles qui s'intéressent à ces innovations technologiques adaptées à la vieillesse, peuvent participer à cette manifestation passionnante. Les entrées peuvent déjà être achetées sur le site Internet: www.aalforum.eu. La langue du congrès est l'anglais.

AGENDA

→ Congrès de l'ASA

Jeudi 1er septembre 2016
Centre de congrès Zwei Raben,
Einsiedeln

→ Assemblée des délégués extraordinaire du CSA

22/23 septembre 2016
Sion Valais

→ Préavis

Conférence des Présidents de l'ASA

Mercredi 2 novembre 2016
Glockenhof Zürich



IMPRESSUM

Présidente de l'ASA:
Evelyne Reich
info@seniorenfragen.ch

Rédaction
Margareta Annen-Ruf
tél. 033 251 36 13
Margareta.annen-ruf@bluewin.ch
Production
Lithouse, 3013 Berne

ASA Association Suisse des Aînés
Secrétariat
Ueli Brügger
Grossmorgen 5, 8840 Einsiedeln
079 /434 02 36
info@seniorenfragen.ch
www.seniorenfragen.ch